



Éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle

LANCEMENT DE LA CAMPAGNE

« ÉDUCATION À LA VIE RELATIONNELLE, AFFECTIVE et SEXUELLE (EVRAS) :
« Pour une généralisation de l'EVRAS au sein des écoles »

CONTEXTE

En 2012, l'Éducation à la vie Relationnelle, Affective et Sexuelle (EVRAS) en milieu scolaire était ajoutée au décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire (24 juillet 1997).

En 2013, la Communauté française, la Région wallonne et la Commission Communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale s'accordaient alors sur un protocole visant la mise en œuvre de sa généralisation. Ce protocole est actuellement en cours de révision au sein des cabinets ministériels concernés.

Malgré les efforts et les investissements de ces dernières années, cette généralisation n'est malheureusement toujours pas effective. Aujourd'hui, on estime qu'à peine 20% des élèves ont effectivement accès à au moins une séance d'EVRAS sur l'ensemble de leur scolarité et tou.te.s les élèves n'ont pas accès à l'EVRAS de manière équitable. Cela s'explique notamment par l'absence d'un cadre de référence commun minimum en matière d'EVRAS, suscitant l'adhésion de tou.te.s les acteur.trice.s concerné.e.s et conforme aux préconisations internationales en la matière. (Voir infra)

« Force est de constater que la généralisation de l'EVRAS n'est pas encore atteinte aujourd'hui. Tous les élèves n'y ont pas accès ou pas de manière équitable. » XXX, Ministre de XXXX de la XXXX.

« L'absence d'EVRAS dans les écoles fait porter toute la responsabilité de l'éducation sexuelle aux familles. C'est insuffisant et générateur d'inégalités sociales. Cela comporte des risques en terme de santé publique et de cohésion sociale (concernant p. ex. la prévention des maladies et des violences interpersonnelles). » XXX, Ministre de XXXX de la XXXX.



Éducation à la vie relationnelle,
affective et sexuelle



CAMPAGNE COLLABORATIVE

La méconnaissance et la crainte que suscite encore l'EVRAS auprès des parents d'élèves est l'un des freins à cette généralisation au sein des écoles.

C'est pour cette raison que la Fédération Laïque de Centres de Planning Familial (FLCPF), en collaboration avec la Fédération Pluraliste des Centres de Planning Familial (FCPPF) et la Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel (FAPEO) lance la première campagne de sensibilisation à l'EVRAS avec le soutien de la Wallonie et de la COCOF. Elle vise à informer sur la nécessité d'un parcours d'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle tout au long de la scolarité, adapté au développement de l'enfant et à répondre aux questions telles que : *c'est quoi l'EVRAS ? À quoi cela sert-il ? De quoi va-t-on parler à mes enfants ? À partir de quel âge ? Qui prend en charge les animations EVRAS au sein de l'école ?*

Concrètement, le but de cette campagne est triple :

- informer et sensibiliser le grand public, et plus particulièrement les parents d'élèves, à la généralisation de l'EVRAS scolaire.

- faire reconnaître l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS) comme levier d'émancipation concernant l'exercice des libertés personnelles et des droits sexuels et reproductifs (choix des partenaires, choix de la contraception, choix de fonder une famille, etc.), dans le respect de l'autre (prévention des violences basées sur le genre et sur le rejet les différences socioculturelles) et en promouvant la responsabilité (réduction des risques en matière de santé mentale et physique). Une étude¹ montre par exemple que les enfants qui ont eu la possibilité de parler de sexualité avec leurs parents et/ou des adultes de confiance, vivent leurs premières relations sexuelles plus tardivement, sont plus sélectifs-ves dans leurs choix de partenaires et utilisent davantage les moyens de contraception.

- informer sur le rôle des centres de planning familial et leur complémentarité avec les acteur.trice.s scolaires en matière d'EVRAS scolaire.

Cette campagne d'information et de sensibilisation s'inscrit dans un processus global de la généralisation de l'EVRAS que mènent les acteur.trices de l'EVRAS. D'autres travaux complémentaires sont menés depuis plusieurs années par les Stratégies Concertées EVRAS, telle que la mise en place d'un cadre de référence commun minimum en matière d'EVRAS, afin de permettre à chaque enfant et jeune d'avoir accès aux mêmes informations en matière de vie relationnelle, affective et sexuelle. Les conclusions de ces travaux seront diffusées en 2022. La poursuite du financement de ces travaux de concertation des acteur.trices de l'EVRAS est essentielle afin de poursuivre la mise en place pratique de la généralisation de l'EVRAS.

¹UNESCO, "L'Éducation sexuelle complète : une étude mondiale 2015"
https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000235707_fre

OUTILS DE LA CAMPAGNE

La campagne sera lancée, le 4 avril 2022, et se compose de :

1. Un spot TV



Un spot de 30 secondes diffusé sur 5 chaînes (RTBF, TIPIK, RTL-TVI, AB Explore, AB3), en 3 vagues : avril, juin, septembre 2022. Ce spot porte un message général sur l'EVRAS : c'est quoi ? Pour qui ? Quels en sont les bénéfices ?

[Lien vers le spot Youtube](#)

Le choix d'une approche attractive et inclusive avec des émoticônes rend la thématique accessible, facile à comprendre.

2. Un site web d'informations www.evras.be à destination du grand public



Le spot TV invite les téléspectateur.trice.s à se rendre sur evras.be (call-to-action) afin d'avoir des informations plus détaillées.

Ils.elles y trouvent des ressources EVRAS, une FAQ et une présentation plus exhaustive de l'EVRAS scolaire.

Ce site sera régulièrement mis à jour.

3. Une campagne digitale sur les réseaux sociaux.



Cette campagne prolonge également le SPOT TV et décline, sous forme de vignettes, plusieurs questions que les parents pourraient se poser après l'avoir visionné.

Une réponse synthétique leur est proposée qu'ils.elles peuvent ensuite approfondir sur evras.be

CONTACTS

FLCPF : Olivia Hairson, chargée de communication - ohairson@planningfamilial.net - 02/ 505 60 66

FCPPF : Lola Clavreul, directrice - l.clavreul@fcppf.be - 02/514 61 03